

ACCENTS et TV5-UNIS L'ACF appuie deux projets de télévision devant le CRTC

Regina, le 28 février 2013 – Lors de sa dernière réunion, les 23 et 24 février derniers, l'Assemblée des député(e)s communautaires a adopté à l'unanimité une proposition appuyant deux projets de télévision francophone présentement à l'étude devant le CRTC. Ces projets seraient, éventuellement, des chaînes de télévision nationales, distribuées par le service numérique de base des réseaux des câblodistributeurs et par les services satellitaires au Canada.

Parmi les 33 projets à l'étude devant le CRTC, l'*Assemblée communautaire fransaskoise* (ACF) a appuyé, la chaîne *Accents*, un projet mis de l'avant par la Corporation de la télévision francophonie canadienne. Cette chaîne aurait pour but de fournir aux communautés francophones au Canada un espace pour se voir, se reconnaître et se faire connaître. Cette chaîne appuierait le développement de la production indépendante francophone ce qui ouvrirait de nouvelles opportunités aux artisans des communautés francophones et acadiennes.

L'ACF a également appuyé la chaîne *TV5-Unis* un projet soutenu par TV5 Québec Canada. TV5 propose l'ajout d'une chaîne francophone régionale, à sa licence déjà existante, cette chaîne serait axée sur le reflet de la diversité de la francophonie au Canada et chercherait activement à stimuler la production télévisuelle francophone dans toutes les régions.

«Nous avons beaucoup de chance puisque maintenant nous pouvons espérer, à court terme, l'enrichissement de notre paysage télévisuel. Les deux projets ont chacun leur mérite : les deux veulent donner la parole à notre communauté pour leur donner plus de visibilité. Nous désirons appuyer les deux puisque nous avons un besoin flagrant d'un service s'ouvrant largement sur la réalité de nos régions » a déclaré la présidente de l'ACF, Madame Françoise Sigur-Cloutier. «Ces deux projets consacraient plus des trois quarts de leur programmation à des productions canadiennes originales ce qui aurait l'avantage de stimuler la production télévisuelle dans notre province.»

L'ACF ne comparâtra pas lors des audiences publiques qui débiteront le 23 avril. L'ACF suivra de près les délibérations du CRTC et lorsque les décisions seront rendues, elle fera les suivis nécessaires pour assurer que la communauté fransaskoise en soit bien informée.

L'Assemblée communautaire fransaskoise est un organisme provincial voué au développement de l'ensemble de la communauté fransaskoise. À l'image d'un gouvernement, elle défend les droits et les intérêts des francophones de la Saskatchewan.

-30-

Source :

Marc Masson

Directeur aux communications

Téléphone : 306 924-8532

Cellulaire : 306 581-8532

communication.acf@sasktel.net